

et l'éducation libérale des fils du roi. Les ducs d'Orléans et de Nemours s'étaient fait inscrire sur les contrôles de la garde nationale, comme de simples citoyens. La reine, cette fière et vertueuse princesse, cet *ange de la famille*, visitait les blessés, soulageait les pauvres, et semblait moins touchée de son élévation que des malheurs de ses proches, victimes résignées de rancunes plus opiniâtres qu'éclairées. Ces sentiments n'étaient pas partagés par la multitude, encore enivrée de son triomphe inattendu. D'odieux libelles, d'ignobles caricatures, où la double grandeur de l'infortune et de la royauté recevait les plus lâches outrages, se vendaient publiquement sous les voûtes de ce Palais-Royal où Charles X était, il y a deux mois à peine, entouré de respects et d'hommages. Le parti légitimiste refusait de plus en plus son concours à un pouvoir qui blessait si vivement ses affections et ses principes. « Dieu est juste, s'écriait Chateaubriand, et Dieu ne voudra pas que Louis-Philippe, ce faux roi, meure en paix dans le lit sanglant de Louis XVI, où il s'est couché furtivement. » L'hostilité croissait en raison de la personne même du prince, de son origine et de ses antécédents. Par sa double qualité de Bourbon et de représentant des intérêts de 89, le duc d'Orléans était sans contredit le seul homme capable d'imprimer une direction régulière et stable à ce mouvement révolutionnaire qui, abandonné à lui-même, eût disparu tôt ou tard dans les convulsions sanglantes de l'anarchie. Un grand nombre d'officiers de tout grade, fidèles à la religion du serment, avaient refusé de prendre du service sous le nouveau régime. Un pair démissionnaire, M. de Kergorlay, homme d'une fermeté toute bretonne, expiait par six mois de prison et 500 francs d'amende le courage d'avoir écrit que le *fils du régicide* était « de tous les Français « le plus incapable de sauver la France, parce qu'il était ce- « lui à qui l'usurpation dût sembler plus criminelle. »